



Calcul d'une récompense (procédure de divorce)

Par **michel67**, le **30/03/2013** à **17:37**

Bonjour

j'ai reçu en donation partage en bien propre une maison valeur 95000 euros

la maison actuelle vaut 147000 euros

on a emprunté 140000 euros et remboursé 50000 euros

pouvez-vous me dire la récompense due

merci

Par **amajuris**, le **30/03/2013** à **20:08**

bjr,

votre message est succinct, il faut deviner.

comme vous parlez de récompense, je pense que vous êtes mariés sous un régime communautaire et que la communauté a payé le crédit du remboursement du bien propre. et que vous avez l'intention de divorcer.

vous devez à la communauté le montant qu'elle a remboursé pour votre bien propre.

cdt